

Un service municipal

Le service de la restauration scolaire est assuré par la ville de Chaponost aussi bien en termes de préparation des repas que d'animation du temps méridien.

Des repas préparés par la cuisine centrale

La commune de Chaponost est en charge de la restauration scolaire entre 11h30 et 13h20 dans les écoles maternelles et élémentaires publiques les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La ville a fait le choix de préparer l'ensemble des repas des enfants, par l'intermédiaire de la cuisine centrale. Chaque jour, la cuisine centrale prépare des repas équilibrés. Ils comportent en partie des produits issus de l'agriculture biologique et/ou de producteurs locaux. Les repas sont constitués de 4 ou 5 composantes suivant les recommandations nutritionnelles pour le milieu scolaire du Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition (version 1.0 juillet 2015)

Une équipe de professionnels pour accompagner vos enfants

Les enfants sont pris en charge par le service municipal. Equipe de restauration, ATSEM en maternelle et animateurs les accompagnent durant toute la durée du temps méridien.

L'intervention du personnel encadrant à ce moment de la journée se fait en deux temps: le repas et une pause récréative avant et/ou après le repas.

Une coordinatrice et des référents sur chaque site veillent au bon déroulement de la pause méridienne en lien avec les directeurs d'école.

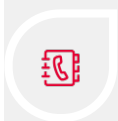
Dispositions médicales : un projet d'accueil individualisé (PAI)

Aucun médicament ne peut être accepté, ni donné dans le cadre de la cantine. La seule exception à ce principe ne peut être admise que dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Les enfants nécessitant un suivi particulier du fait de problèmes de santé doivent faire l'objet d'un PAI qui doit être signalé lors de l'inscription. Le PAI est valable pour une année scolaire et doit être renouvelé chaque année. Aucun enfant présentant un problème médical de nature à modifier le fonctionnement normal du service ne pourra être accueilli sans PAI.

Merci de contacter les directeurs d'école pour établir le PAI sur le temps scolaire incluant la cantine.

[Téléchargez les modalités de fonctionnement de la restauration scolaire](#)

• ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



PLU

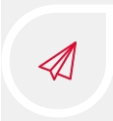


CHAP'INFO





TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS